

La Sous-traitance

Définition du thème

On entend par « sous-traitance » toute opération par laquelle un donneur d'ordre confie à un fournisseur le soin de réaliser, selon ses directives et spécifications, tout ou partie d'un produit ou d'un service destiné à ses propres clients. La sous-traitance est donc définie « **comme la délégation de services ou de fabrications de composants de produits** ».

C'est une stratégie qui répond à la question « faire ou faire-faire ».

L'implication des 2 parties dépend de l'importance et de la durée de la sous-traitance.

Dans un contrat de longue durée, l'engagement du sous-traitant est plus lourd que lorsqu'il s'agit d'un contrat très ponctuel.

La sous-traitance implique à l'entreprise de faire des choix car la sous-traitance l'engage dans l'avenir. Aussi, elle n'hésitera pas à consacrer du temps et des fonds à l'étude des sous-traitants auxquels elle pourrait faire appel pour s'assurer de relations harmonieuses, une fois le contrat signé et ainsi éviter que le sous-traitant augmente ses prix, diminue sa qualité, refuse de se moderniser ou d'assurer la formation de ses employés. De l'efficacité et de la compétitivité du sous-traitant dépend celle du donneur d'ordres, du moins partiellement. Pour sélectionner l'entreprise sous-traitante, l'entreprise pourra lancer des appels d'offre.

Etant donné qu'il s'agit de son produit, l'entreprise donneuse d'ordres devra rester en constantes relations avec le sous-traitant.

L'entreprise conservera les activités pour lesquelles elle a une compétence supérieure ou un avantage concurrentiel notable.

Champ d'application (contexte)

Compte tenu du mode actuel des affaires, l'entreprise ne peut plus se contenter de penser uniquement à la façon d'améliorer son fonctionnement. Elle doit se demander où mettre sa priorité. Elle a plutôt intérêt à consacrer toute son énergie à ses activités prépondérantes et confier à des experts de l'extérieur les tâches qui ne relèvent pas directement du secteur d'activité de l'entreprise.

De ce fait, la sous-traitance est un outil de gestion stratégique qui se traduit par la restructuration d'une entreprise autour de ses activités de base.

Elle implique donc la recherche de nouveaux fournisseurs afin d'assurer la production des activités sous-traitées.

Par exemple : Sogescom, sous-traitant, propose de réaliser des tâches administratives (souvent fastidieuses) afin de permettre aux entreprises de se concentrer sur leurs priorités stratégiques.

Caractéristiques

Tous les secteurs ne peuvent être confiés à la sous-traitance, notamment lorsqu'il est important de conserver certaines connaissances ou informations internes.

Pour décider de ce qu'il faut confier à la sous-traitance, il faut recourir à une approche systémique.

Certains secteurs se prêtent mieux à la sous-traitance que d'autres.

La rapidité des changements technologiques peut amener une entreprise à confier la production de certaines pièces à un exécutant spécialisé, qui investit dans la recherche et le développement et reste ainsi toujours performante.

Un tel sous-traitant peut d'ailleurs être receveur d'ordres de plusieurs entreprises, ce qui lui permet de véritablement se spécialiser et d'être le meilleur dans sa branche.

Avant de décider de faire faire, une entreprise doit donc d'une part évaluer sa propre efficacité et, d'autre part, l'efficacité de ses sous-traitants potentiels.

Sous-traiter correspond donc à une extériorisation d'une partie des activités nécessaires au cycle d'exploitation d'une entreprise. Au lieu de fabriquer elle-même certains composants, produits ou sous-ensembles dont elle a besoin, une firme appelée donneur d'ordres peut confier la réalisation à une autre entreprise qualifiée de sous-traitant.

Pour le sous-traitant, la coopération le dispense de certaines tâches d'études et de conception réalisées par le donneur d'ordres dans ses propres services.

En revanche, elle est source de vulnérabilité en raison du faible nombre de clients du sous-traitant et de son étroite spécialisation.

Le donneur d'ordres peut avoir recours à deux types de sous-traitance :

- la **sous-traitance de spécialité** : il bénéficie de la compétence et de l'avance technique d'entreprises spécialisées,
- et la **sous-traitance de capacité** : il joue sur la flexibilité de l'entreprise afin de faire face aux variations de la demande et de réduire les coûts fixes.